N° 989. — VENDREDI 7 JUIN 1918.

" J'ai créé moi-même les difficultés qui sont survenues ; toutes les fautes commises retombent sur moi seul ; j'ai déshonoré la haute fonction que j'occupe. "

Déclaration officielle du président de la République chinoise Fong Kouo-Tchang.

Chen Pao du 14 février 1918.

L'ŒUVRE

25, Rue Royale (8e)
TÉLÉPHONE : ÉLYSÉE 43-45 & 43-46
APRÈS 21 HEURES : GUT. 76-83

Directeur
GUSTAVE TÉRY

ABONNEMENTS	1 an	6 mois	3 mois
Paris.....	25 fr.	13 fr.	7 fr.
Départ.....	28 fr.	14 fr. 50	7 fr. 50
Etranger....	36 fr.	19 fr.	10 fr.

En lisant les journaux allemands

De l'offensive militaire à l'offensive pacifiste

Quiconque peut, en ce moment, feuilleter les journaux allemands éprouve dès l'abord une grande surprise. Il s'attendait à toute une explosion d'enthousiasme et d'orgueil triomphant, à des étalages de manchettes célébrant la victoire immense, incomparable, définitive, à tout un débordement de stratégie jalonnant la route désormais ouverte « *nach Paris* ». Or le mot *Sieg*, jadis si largement prodigué pour la moindre attaque à demi réussie dans un secteur obscur, est absent de la première page de tous les journaux allemands que nous avons eus entre les mains, dans leurs numéros des 1er, 2 et 3 juin, c'est-à-dire pour la période où tous les espoirs paraissaient permis aux armées qui venaient d'atteindre la Marne. Les équivalents les plus modestes semblent recherchés : on dit *Kæmpfe*, combats ; *Kæmpfend vorwærts*, combats offensifs ; *Fortschritte*, pas en avant (c'est le terme le plus fréquent); *Raumgewinn*, gain de terrain. Tel est le vocabulaire effacé, terne, modeste à l'excès, qu'on a laissé à la disposition des secrétaires de rédaction d'outre-Rhin pour formuler leurs manchettes triomphales.

La surprise s'accentue lorsqu'on poursuit la lecture des pages que surmontent ces maigres intitulés. Leur composition est déjà digne de remarque. Prenons les trois premiers numéros du *Berliner Tageblatt*. Le premier, après une colonne consacrée aux communiqués et à de maigres commentaires, occupe la seconde par de copieux extraits de la presse française : « Ce qu'on pense de la situation en France » Il annonce dans un court filet que Clemenceau a failli être fait prisonnier. Puis il entame un copieux article sur Bethmann Hollweg et la flotte allemande. Il faut aller jusqu'à la page 8 pour qu'il soit à nouveau question de l'offensive. Le numéro 2 a en première page les communiqués, une carte, un court filet sur « les pertes », puis il commence une très longue étude sur « la politique du parti ecclésiastique dans la question du suffrage universel », et rien de plus, encore une fois, jusqu'à la page 8.

Enfin le numéro 3 donne, en plus du communiqué, un long éditorial non intitulé, précédé des initiales directoriales T. W. Nous allons donc savoir ce que doit officiellement penser de sa victoire le peuple allemand ? Il n'en est rien, et cet article, dont la presse française a d'ailleurs déjà publié des coupures, contient bien mieux que cela.

Si nous nous reportons maintenant à cette huitième page du *Berliner Tageblatt* où sont accumulées les informations relatives à l'offensive, qu'y trouvons-nous ? Le 1er juin, les titres sont les suivants : « Quelques précisions sur la bataille » (il s'agit de captures faites, en particulier du matériel). « La participation de l'aviation allemande ». Ces deux filets occupent deux tiers de colonne ; à la suite, les communiqués de l'Entente, « Incidents à la Chambre française », « Une question du Conseil municipal à Clemenceau », « Les soucis croissants de l'Entente » (extraits de la presse française). En tout, deux colonnes ; c'est tout. Le 2 juin, en même place : « Le butin fait durant les attaques du printemps », « Extraits de journaux anglais et français », « Communiqués officiels de l'Entente », « Bombardement à Paris », « L'inquiétude à Paris » (extraits de journaux) ; pas d'autres commentaires sur la bataille. Le 3 juin, même chose.

En résumé, la presse allemande s'efforce de comprimer plutôt que de développer les espoirs que le succès de l'offensive pourrait faire naître dans le peuple. Elle s'abstient presque complètement de commenter la manœuvre stratégique et surtout d'en indiquer l'avenir possible. Elle s'attache très peu à mettre en valeur le gain de terrain, un peu plus à dénombrer le butin matériel, mais surtout elle étudie anxieusement l'effet produit sur l'opinion de l'Entente.

Quelques articles découvrent au clair cette préoccupation, très visible déjà dans le volume même donné aux informations consistant en coupures de journaux de l'Entente. Les *Dernières Nouvelles de Leipzig*, dans un article intitulé : « De nouveau sur la Marne », écrivent : « Les Français ont mis toute leur confiance dans une imagination mystique: le miracle de la Marne. Ils ont vu jadis leur ennemi victorieux, alors que le gouvernement lui-même avait abandonné Paris, s'écarter de la capitale et battre en retraite. Tout Français, au fond de son cœur, nourrit et caresse l'espoir que ce miracle de la Marne peut quelque part, à un moment donné, se renouveler. Qu'arrivera-t-il si cette croyance s'écroule ? Nous le verrons peut-être à la séance de mardi où Clemenceau doit parler à la Chambre. Il est tout aussi bien possible que la difficulté du moment consolide la situation de Clemenceau, ou qu'elle la rende tout à fait intenable. »

Il serait absurde d'affirmer que l'offensive allemande n'avait pas d'intention stratégique, de but militaire ; il est évident d'autre part que, seul, l'effet produit sur l'opinion publique de l'Entente préoccupe actuellement le peuple d'outre-Rhin.

Le souci visible d'éviter le mot de victoire et l'étalage de succès militaires ou l'évocation de leurs conséquences possibles rend plus significative la répétition voulue du terme proscrit dans le numéro du 1er juin de l'*Arbeiter Zeitung*. Le journal socialiste de Vienne, immédiatement après les communiqués, et sans autre commentaire, étale un article portant ce titre : « La joie de la victoire (non pas *freude*, mais *Jubel*, jubilation, joie insolente) et l'angoisse de la victoire. » Et voici ce qu'on y lit : « Nous avons dans cette guerre fêté tant de victoires que nous sommes aujourd'hui harassés de telles fêtes. L'espérance que, par la victoire, on allait finir la guerre a été si souvent trompée que même la plus grande victoire ne peut plus aujourd'hui nous apporter d'espoir. Ne nous a-t-on pas dit déjà, depuis cette dernière victoire, qu'il ne fallait pas de paix blanche, que l'on annexerait la Lorraine française, que l'on réunirait la Belgique à l'Empire ? Faudra-t-il que la victoire rehausse encore les buts de guerre des impérialistes ? Nous faudra-t-il une paix qui rende éternelle dans le monde la haine de l'Allemagne, qui entraîne les peuples durant deux siècles dans la préparation d'une revanche, d'une guerre de vengeance, qui mette, enfin, l'Allemagne, au cours d'une nouvelle guerre, aux prises avec les races unies des Anglo-Saxons, des Slaves et des Latins ? Si la victoire doit servir les rêves des impérialistes et devenir la source de nouvelles guerres, alors le jour de la victoire ne nous apporte que de l'angoisse. »

On comprendra mieux maintenant l'article de M. Wolff auquel nous faisions allusion tout à l'heure, et qui contient les passages suivants : « Depuis les jours d'août 1914, les Français ont lutté contre le sort avec une énergie farouche, avec une bravoure militaire remarquable, avec des moyens rapidement improvisés. » « Ce que possédait encore de vigueur et de santé la démocratie française s'est manifesté parfaitement dans cette guerre. » « L'esprit nationaliste seul a empêché les Français de profiter des heures favorables. » « L'histoire loue la bravoure, mais non la déraison poussée jusqu'au suicide. »

On voit à quoi tend la manœuvre, surtout quand on l'éclaire à la lumière des paroles qu'a prononcées, dit-on, ces derniers jours, une bouche impériale.

Stephen Valot

LA DÉFENSE DE PARIS

Le Président de la République vient de signer le décret suivant :

Le Président de la République française,
Sur le rapport du Président du Conseil, ministre de la guerre,

Décrète :

Article premier. — Il est institué, sous l'autorité du ministre de la guerre, un comité de défense du camp retranché de Paris, chargé de poursuivre et contrôler l'exécution des mesures relatives à l'organisation, l'armement et l'approvisionnement du camp retranché.

Art. 2. — Ce comité est composé de :

MM.

Le général Dubail, gouverneur militaire de Paris, président ;
Paul Doumer, sénateur, membre de la commission de l'armée, ancien membre du comité de guerre, vice-président ;
Groussier, député de la Seine, vice-président de la Chambre des députés, vice-président ;
Autrand, préfet de la Seine ;
Raux, préfet de police ;
Mithouard, président du Conseil municipal de Paris ;
Deslandres, président du Conseil général de la Seine ;
Boudenoot, président de la commission de l'armée du Sénat ;
René Renoult, président de la commission de l'armée de la Chambre ;
Paul Strauss, sénateur de la Seine, membre de la commission de l'armée ;
Benazet, député, président de la sous-commission des armements de la commission du budget ;
René Besnard, député, ancien sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre :
Abel Ferry, député, tous trois membres de la commission de l'armée de la Chambre ;
Général Valdant, chef d'état-major du gouverneur militaire de Paris ;
Commandant Alerme, de l'inspection coloniale, secrétaire

Art. 3. — Le président du Conseil, ministre de la guerre, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 6 juin 1918.

Pour le présiden tde la République :
Le président du Conseil,
ministre de la guerre,
Georges CLEMENCEAU.

OFFENSIVE ORATOIRE

Il n'est pas douteux que l'ennemi prépare une nouvelle offensive de paix. Loi du rythme : entre deux offensives de guerre, et pendant que ses soudards reprennent haleine, Guillaume essaie d'engager la conversation. Les uns disent que c'est pour nous diviser, les autres que c'est pour nous endormir. Le certain, c'est qu'il ne réussira ni d'une façon, ni de l'autre. Pour arrêter l'offensive de paix la presse est un peu là : elle ne laissera pas l'ennemi déboucher.

Mais quelle forme va prendre maintenant cette offensive pacifique ? Ira-t-elle, comme en 1917, jusqu'à l'offensive diplomatique ? Sera-t-elle accompagnée, appuyée d'une démonstration théâtrale du kaiser, d'une motion solennelle du Reichstag ? Il faut s'attendre à tout ; mais, qu'il s'agisse d'opérations stratégiques ou de manœuvres spirituelles, il est indispensable d'être bien renseigné pour prévenir une nouvelle « surprise ».

Nous savons déjà que, derrière Théodore Wolff, la presse allemande commence à nous dire des gentillesses. Elle s'applique à définir les conditions d'une paix bénigne, sans humiliations ni annexions. Et notre confrère Bailby est autorisé d'autre part à publier que le kaiser « vient de prononcer dans la forêt de Pinon un grand discours uniquement dit à notre intention, et qui prélude à une insidieuse offre de paix ». A la vérité, nous le savions depuis hier, mais la censure avait défendu d'en souffler mot. Voilà qu'elle se ravise, et nous croyons qu'elle fait bien ; mais elle fera mieux encore si elle nous laisse lire toute la harangue, ne serait-ce que pour bien montrer au kaiser que la France n'a pas plus peur de son éloquence que de ses gaz asphyxiants.

Cela fait, nous attendrons de pied ferme l'offre de paix, insidieuse naturellement, dont ce discours, au dire de M. Bailby, ne serait que le prélude. Attention ! Si c'est encore un piège, il faut cette fois nous le bien montrer, en pleine lumière : de la sorte aucun Français n'y tombera. Mais ce serait une déplorable erreur d'imaginer que les ciseaux d'Anastasie suffiront à nous défendre contre ce nouveau péril. « Qu'est-ce, en effet, que la censure politique dans l'effroyable crise de vie et de mort qui nous est infligée, sinon l'aveu d'une peur irrépressible chez des gouvernants qui devraient donner l'exemple de la fortitude ? »

Ne coupez pas, mademoiselle : c'est encore du Clemenceau.

Gustave Téry

La censure n'a pas cru devoir autoriser la publication de l'article du général Verraux.

La visite des gothas

Des bombes sur la région parisienne

Les gothas qui s'étaient abstenus, ces deux dernières nuits, de troubler le sommeil des Parisiens ont fait leur réapparition. A dix heures cinquante-cinq, les sirènes se sont fait entendre ; un feu de barrage très nourri a suivi presque aussitôt. Voici, d'ailleurs, le communiqué officiel :

Hier soir, l'alerte a été donnée à 23 heures. Un groupe d'une vingtaine d'avions ennemis avait franchi les lignes et se dirigeait vers Paris.

Les moyens de défense furent aussitôt mis en action. Nos batteries ont déclenché de puissants tirs de barrage.

Quelques bombes sont tombées.

On signale un mort, quelques blessés et des dégâts matériels.

La fin d'alerte a été sonnée à 0 heure 20.

19 avions boches détruits

25 tonnes d'explosifs à l'arrière des lignes ennemies

Communiqué français du 6 juin. — Dans la journée du 5 juin, dix-neuf avions ennemis ont été abattus ou contraints d'atterrir hors de combat. Un ballon captif allemand a été incendié le même jour et, dans la nuit suivante, vingt-cinq tonnes d'explosifs ont été jetées par nos bombardiers sur les cantonnements, dépôts, gares et convois de la zone ennemie. Un grand incendie, suivi d'explosions, a été constaté dans la gare de Fère-en-Tardenois.

L'ennemi est contre-attaqué avec succès en plusieurs points par les troupes alliées

Communiqués français

6 juin (14 heures). — A l'est de SEMPIGNY, nos troupes ont poursuivi hier, en fin de journée, le refoulement de groupes ennemis qui avaient réussi à franchir l'OISE. Nous avons fait une centaine de prisonniers.

Au nord de l'AISNE, nous avons amélioré sensiblement nos positions au nord et à l'ouest de HAUTEBRAYE. Cinquante prisonniers sont restés entre nos mains.

Actions d'artillerie assez vives, particulièrement dans les régions de LONGPONT, VEUILLY-LA-POTERIE et à l'ouest de REIMS.

(23 heures). — Les actions de détail ont continué pendant la journée en quelques points du front.

A l'ouest de LONGPONT, nos troupes, appuyées par des chars d'assaut, ont réalisé une progression et fait des prisonniers.

Entre l'OURCQ et la MARNE, une attaque menée par les troupes franco-américaines nous a permis d'avancer notre ligne d'un kilomètre environ dans la région de VEUILLY-LA-POTERIE-BUSSIARES ; 270 prisonniers dont dix officiers sont restés entre nos mains.

Entre la MARNE et REIMS, les Allemands ont prononcé une série d'attaques locales. Une violente tentative sur CHAMPLAT a complètement échoué. Plus au nord, les Allemands ont réussi à s'emparer du village de BLIGNY et de la hauteur au sud. Une contre-attaque des troupes britanniques nous a rendu cette hauteur. Au sud-ouest de SAINTE-EUPHRASIE, nous avons également repris, dans la journée, un peu du terrain enlevé ce matin par les Allemands.

Communiqués britanniques

6 juin (après-midi). — Au cours de la nuit dernière, l'ennemi a tenté un nouveau coup de main contre nos positions au sud-ouest de MORLANCOURT ; il a été repoussé avec pertes.

Un autre coup de main, exécuté dans l'après-midi d'hier, a permis à l'ennemi d'enlever un de nos postes dans le voisinage de BOYELLES ; deux de nos hommes manquent.

Pendant la nuit, l'ennemi a également tenté des coups de main au nord de LENS, au nord de BETHUNE et à l'est de la forêt de NIEPPE ; ils ont tous été repoussés avec pertes.

Activité de l'artillerie ennemie dans le secteur de STRAZEELE.

(Soir). — Hier au soir, aux environs de LOCRE, les troupes françaises ont repoussé des attaques locales de l'ennemi.

Front américain

6 juin (21 heures). — Ce matin, au cours d'une attaque exécutée au nord-ouest de CHATEAU-THIERRY, nos troupes, en liaison avec les troupes françaises, ont avancé notre ligne d'un mille environ au sud de CORCY.

Nous avons fait des prisonniers et infligé à l'ennemi des pertes sévères en tués et blessés.

Hier soir, vive lutte d'artillerie en Lorraine. Nos batteries ont exécuté avec succès des tirs de représailles et de neutralisation.

Rien d'autre d'important à signaler.

LA GUERRE SOUS-MARINE

LES SOUS-MARINS ALLEMANDS intensifient leur raid sur les États-Unis

DES MESURES EFFICACES SONT IMMÉDIATEMENT PRISES

New-York, 3 *juin* (retardée en transmission). — Il y a eu d'assez nombreuses incursions de sous-marins allemands de ce côté de l'Atlantique. Le paquebot *Carolina*, trois goélettes : *Edward-H.-Cole*, *Hallee-Dunn* et *Samuel-Woat-Haway*, ainsi que deux ou trois autres bâtiments, ont été coulés au large des côtes de New-England et de New-Jersey. Les premières nouvelles ont été apportées par les survivants de l'*Edward-H-Cole*, qui ont annoncé que leur bâtiment fut attaqué au large d'Highlands, New-Jersey, dans l'après-midi de dimanche et coulé à l'aide de bombes.

New-York, 5 *juin*. — On connaît actuellement la perte de neuf bateaux américains coulés en vue du littoral du nord de l'Atlantique depuis le 25 mai. Le plus important que les sous-marins aient coulé est le paquebot *Carolina* de la ligne New-York-Porto-Rico, qui fut attaqué à 125 milles au sud-est de Sandy-Hook.

Les autres navires sont : le *Winnie Connie*, les goélettes *Hauppange-D.-Willey*, *Hallie-Dunn*, *Eana* et *Samuel-W.-Haway*.

La vive inquiétude que l'on avait sur le sort des passagers et de l'équipage de la *Carolina* est maintenant dissipée. Tous ont été recueillis et débarqués sur différents points.

Comment fut torpillé le "Carolina"

New-York, 5 *juin*. (Retardée en transmission). — On télégraphie d'un port de l'Atlantique que 156 passagers et 95 membres de l'équipage de la *Carolina* ont été débarqués.

Les directeurs de la Porto-Rico Line, annoncent qu'un canot de sauvetage de la *Carolina* contenant trente-cinq passagers a chaviré au cours d'un orage dimanche soir. Seize personnes ont été noyées.

L'opérateur de radiotélégraphie de la *Carolina* a déclaré qu'au moment où le navire fut attaqué, il envoya un message demandant du secours. Le sous-marin allemand intervint alors dans la communication par son appareil de T. S. F. en disant : « Ne vous servez pas de la T. S .F., nous ne tirerons pas. » L'opérateur essaya de nouveau d'envoyer un message et le sous-marin tira immédiatement. Comme la *Carolina* coulait, les survivants qui se trouvaient dans les canots de sauvetage entonnèrent un chant national.

D'après les officiers du bord, dix passagers et dix-sept hommes de l'équipage manquent, dont seize ont été noyés quand le canot dans lequel ils se trouvaient chavira dimanche soir.

New-York, 6 *juin*. — Dans un port de l'Atlantique un sous-marin a coulé par bombe le 2 juin la goélette *Samuel-Comenge*.

Une goélette ayant à bord le capitaine Barboor, 156 passagers et 94 hommes de l'équipage de la *Carolina* est arrivée dans la matinée.

Le département de la marine communique :

Washington, 5 *juin*. — Le département de la marine est informé que trois schooners américains ont été coulés au large de la côte. Un vapeur, arrivé ce matin dans un port de l'Atlantique, signale que le quatre-mâts *Edward-Cole* a été coulé dimanche à 18 h. 30. Il a sauvé l'équipage, ainsi que celui d'un autre bateau coulé. Dans la même journée, il a rencontré un autre sous-marin dans les mêmes parages.

Ce vapeur signale aussi que le schooner *Jacob-Haske-II* a été coulé par les canons d'un sous-marin, dimanche après-midi. L'équipage a été sauvé. Un officier a déclaré que le sous-marin rencontré mesurait 200 pieds de long et qu'il portait deux grands canons, l'un à l'avant, l'autre à l'arrière.

Deux sous-marins contre un schooner

On télégraphie d'un port de l'Atlantique :

New-York, 5 *juin*. — 11 membres de l'équipage du schooner américain *Edward-Cole* ont débarqué. Ils affirment que deux sous-marins ont coulé leur bateau au large de la côte de Jersey, dimanche après-midi.

On télégraphie d'un port de l'Atlantique :

New-York, 5 *juin*. (Retardée en transmission). — Le schooner *Mengel* est arrivé ici. Il a rencontré un sous-marin dimanche, à 175 milles au large de New-York.

Le schooner *Desauss* a été rencontré flottant à la dérive au large du cap Delaware, après avoir été torpillé.

Un pêcheur a déclaré, sans qu'on puisse contrôler son récit, que deux autres navires ont été coulés.

Washington, 5 *juin*. — L'amiral Sims a télégraphié que le *President-Lincoln* trois fois torpillé a coulé. Aucun des passagers qui se trouvaient à bord n'a péri.

Une semaine à bord d'un sous-marin

New-York, 5 *juin*. (Retardée en transmission). — L'équipage du schooner *Edna*, qui a été coulé, est arrivé ici après être resté prisonnier pendant une semaine sur un sous-marin.

Ces marins déclarent que l'équipage du sous-marin a affirmé que l'Allemagne a établi un blocus permanent des côtes américaines. Le sous-marin avait quitté Kiel en emportant des vivres pour six mois, mais il se proposait de rester une année en mer en s'approvisionnant à l'aide des bateaux coulés.

New-York, 5 juin. — Un curieux récit est fait par le capitaine Holbrook, commandant un des schooners coulés et qui resta interné près de huit jours à bord d'un sous-marin allemand. C'est le 25 mai dernier que le schooner du capitaine Holbrook fut soudainement attaqué ; le capitaine fut invité à venir prendre place dans le sous-marin, où il demeura prisonnier jusqu'au 1er juin. Le capitaine du sous-marin allemand engagea une longue conversation, disant qu'en Allemagne on ne pouvait comprendre pourquoi l'Amérique était entrée dans la guerre. Le capitaine Holbrook fut particulièrement frappé du fait que le sous-marin allemand avait à bord un capitaine et deux ou trois sous-officiers qui semblaient fournir une réserve. Il croit que ce capitaine était destiné à prendre éventuellement le commandement d'un navire capturé. Le capitaine Holbrook remarqua également que le mécanicien du sous-marin avec lequel il causa était l'ancien mécanicien d'un bateau de la Norddeutscher Lloyd, faisant le service entre New-York et Brême

L'opinion dans les milieux maritimes

New-York, 4 juin. — Suivant les télégrammes de Washington, l'opinion générale dans les milieux officiels relativement au raid des sous-marins allemands est que ce dernier coup de l'Allemagne constitue virtuellement un aveu de la crainte que l'armée américaine n'aille changer l'aspect de la guerre sur le front de bataille français.

Les fonctionnaires disent que les mêmes mesures qui ont forcé les sous-marins à chercher à se mettre à l'abri dans la zone de guerre de l'Europe auront la même efficacité aux Etats-Unis, et le défilé des transports américains vers la France ne sera pas interrompu. On déclare en outre qu'on s'attendait depuis longtemps, aux Etats-Unis, à voir l'Allemagne jeter parmi ses dernières cartes celle consistant à tenter le blocus des ports américains au moyen de sous-marins, dans l'espoir d'empêcher le transport des troupes. Des préparatifs pour y parer ont été faits en conséquence.

Washington, 5 juin. — Dans les milieux diplomatiques mexicains, on dément vigoureusement qu'une base pour sous-marins ait été installée au Mexique.

Dans les milieux maritimes, on envisage la possibilité que des sous-marins croisent dans le golfe de Mexico pour interrompre la navigation. On ne croit pas que des sous-marins attaquent la côte sud-américaine ; cependant les escadres des Etats-Unis et du Brésil surveillent étroitement l'Atlantique du Sud et la côte entière.

A la Chambre

Le privilège de la Banque de France

Ce n'est pas tous les jours grande séance. M. Clemenceau n'est pas au banc du gouvernement ; les tribunes du public sont vides ; il n'y a pas plus de trente députés dans l'hémicycle.

Un projet de M. Klotz autorisant la Banque de France à augmenter le chiffre de ses avances à l'Etat donne lieu à un débat aussi violent qu'imprévu. M. Barthe veut bien que la Banque avance de l'argent à l'Etat, mais il veut que ce soit sans frais et, naturellement, MM. Bedouce, Deguise, Poncet approuvent bruyamment les critiques qu'il adresse, en passant, à la Banque. M. Jean Bon s'emporte successivement contre le ministre des finances, « qui ne l'écoute jamais », et contre les « journalistes, qui jappent toujours ». Et l'on vote. On vote par 348 voix contre 163 la disjonction de la proposition de M. Barthe.

Une proposition de M. Bokanowski est ensuite adoptée à mains levées : elle stipule que l'action publique « s'éteindra » dans le cas où le délinquant contre lequel elle aura été mise en mouvement viendra à être décoré de la Légion d'honneur, de la médaille militaire ou de la croix de guerre.

Simples intermèdes, après quoi la Chambre revient à la discussion du privilège de la Banque de France.

M. Landry, terminant le discours qu'il avait commencé il y a huit jours, adjure la Chambre de renouveler le privilège. M. Barthe, recommençant le discours qu'il avait terminé il y a une quinzaine, adjure la Chambre de ne pas le renouveler.

Autre intermède, plutôt pénible. M. Stern et M. Raffin-Dugens s'injurient réciproquement. Celui-ci, qui n'a pas gardé un bon souvenir de Kienthal, reproche à celui-là d'avoir un nom germanique.

Les huissiers s'interposent ; M. Deschanel prend son chapeau...

Enfin M. Barthe quitte la tribune.

La suite du débat est finalement renvoyée au 18 juin. — CHARLES BRIAND.

L'incident Renaudel Pugliesi-Conti

M. Renaudel, député du Var, vient d'adresser la lettre suivante à M. Paul Deschanel, président de la Chambre :

Monsieur le Président,

Non content des interruptions qu'il a logées dans l'*Officiel* au milieu d'un de ces tumultes qu'il soulève ordinairement, M. Pugliesi-Conti vient de vous adresser une lettre dans laquelle il prétend à deux reprises que, dans la séance de mardi, j'aurais « décrété d'accusation nos chefs militaires » et traité en accusés « M. Clemenceau et les glorieux généraux ».

Il y a longtemps que j'ai décidé de me garder d'exaspérer les crises de M. Pugliesi-Conti. Mais ne serait-ce que pour la mission que j'exerce à la Commission de l'armée, il me sera permis de constater que je n'ai accusé aucun de nos généraux. Il peut en être de responsables. Ceux-là seront soumis aux enquêtes que le gouvernement lui-même a annoncées.

Mais la Chambre entière peut m'être témoin que l'affirmation de M. Pugliesi-Conti est, en ce qui me concerne et pour la séance de mardi, contraire à la simple vérité.

Veuillez, etc...

Signé : Pierre RENAUDEL.

Hors-d'œuvre

Eh ! là-haut !...

Bordeaux ?... Lisez un peu les nouvelles qui nous arrivent de Bordeaux :

A la suite des constatations effectuées par le service de la 7e brigade de police mobile, il résulte que les incendies survenus dans les forêts de pins, près de Cabanac, sont dus à des débris d'aérolithes, semblables à ceux tombés dans le département de l'Allier... En effet, les inspecteurs ont recueilli les témoignages de divers habitants de la contrée, qui, la veille de ces incendies, virent à trois cents mètres de hauteur, des matières fulgurantes s'abattre sur le sol.

Et le communiqué ajoute froidement :

Que les populations de Cabanac, Cestas et environs se rassurent ; toutes idées de malveillance ou d'imprudence doivent être écartées.

Le communiqué en a de bonnes. On voit bien que son rédacteur est un de ces Parisiens sur qui les projectiles arrivent de 120 kilomètres seulement. Songez un peu que les aérolithes sont des obus interplanétaires, des bombes incendiaires qui viennent de parcourir 38 millions de lieues à travers l'espace.

La malveillance de Mars ou de Saturne ne doit pas nous paraître négligeable, encore qu'elle se manifeste seulement par quelques points de chute dans la Gironde et dans l'Allier. Nous voyons ainsi que ces planètes sont déterminées à sortir d'une longue neutralité et qu'elles en possèdent les moyens ; car, peuplées de héros, elles ont eu sur la Terre, du fait d'une formation antérieure, une avance de quelques milliers d'années pour compléter leur armement et parachever leur préparation militaire.

Ainsi, des races supérieures et probablement colonisatrices entreprennent de mettre la paix entre des races inférieures envisagées peut-être au point de vue comestible. Leur supercanon a tiré sur la terre le premier coup d'avertissement : ainsi, le corsaire « arraisonne » un navire avant de le couler bas.

A moins... à moins qu'il ne faille envisager de plus haut encore cet envoi céleste. A moins que le Seigneur, dégoûté de son œuvre, ne veuille traiter Cabanac et Cestas à la façon de Ninive, de Sodome et de Gomorrhe.

Mais non... S'il veut nous détruire, le Seigneur n'a qu'à nous laisser faire.

Il faut donc revenir à la première hypothèse. Mais alors, je commence à croire que le bon Dieu, qui n'a pas placé de frontières assez solides entre les nations, n'a pas su mettre entre les astres un espace suffisant pour parer aux progrès de la balistique mondiale.

G. DE LA FOUCHARDIÈRE.

Des cartes de fumeur

Le maire de Maisons-Alfort vient de créer la carte de fumeur. Il en a même créé deux modèles : la série T et la série C, entre lesquelles les amateurs auront droit de choisir :

1. *Série T, Cartes des fumeurs qui auront déclaré leur préférence pour le* tabac en paquets ;

2. *Série C, Cartes de ceux dont les achats seront exclusivement limités* aux cigarettes *ou* aux cigares.

Ne vous excitez pas trop.

L'arrêté de M. le maire de Maisons-Alfort commence par cette stipulation que la carte de fumeur ne donne pas droit le moins du monde à du tabac ; du moins, elle ne donne droit à du tabac que quand il y a du tabac.

De telle sorte que la carte de fumeur est inutile quand il n'y a pas de tabac.

Et s'il y a du tabac, à quoi bon la carte de fumeur ?

Poids et mesures

Un officier envoie à un camarade du front, qui se plaint du ravitaillement en tabac, un colis ainsi composé :

3 paquets de scaferlati, ci.....	120 gr.
3 paquets de cigarettes, ci.....	60 —
Emballage de toile, ci.....	120 —
	300 gr.

Pour ce colis de 300 grammes, on lui fait payer 75 centimes. Il s'étonne ; on lui explique :

— C'est parce que vous avez cousu l'enveloppe au lieu de ficeler le paquet... alors votre colis prend la qualité de lettre...

— Bien. Une autre fois, je ficellerai...

— Gardez-vous en bien... Quand un paquet est ficelé, l'enveloppe et la ficelle arrivent seules à destination ; le contenu disparaît généralement, surtout quand il est qualifié « tabac ».

L'officier qui a recueilli ce renseignement pense rendre service à nos lecteurs en leur en faisant part.

Un aveu

A la devanture d'un épicier de la rue de Vaugirard, cette affiche :

Chocolat comestible
2 francs 70 la livre

Pour du chocolat comestible, ce n'est pas trop cher.

Deux lettres de M. Caillaux

M. Caillaux vient d'adresser de la prison de la Santé deux lettres, une à M. Deschanel, président de la Chambre, l'autre à M. Andrieux, président, et aux membres de la commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre lui.

Dans la première, M. Caillaux appelle l'attention du président de la Chambre sur son cas. Il se plaint que sa circonscription ne soit plus représentée et qu'il attende toujours des juges.

Dans la deuxième qui, paraît-il, est très longue, M. Caillaux s'attache à réfuter, point par point, toutes les accusations portées contre lui.

M. Andrieux a déclaré que, cette lettre étant adressée à ses collègues de la commission en même temps qu'à lui, il n'avait pas cru devoir en prendre connaissance en dehors d'eux et qu'il avait convoqué, à cet effet, la commission des poursuites, qu'il préside.

LA RÉORGANISATION administrative

M. Jean Hennessy, député, dont on a suivi ici la campagne vigoureuse en faveur de l'idée régionaliste, vient, au nom de la commission d'administration générale, de déposer sur le bureau de la Chambre une proposition de loi tendant à la réorganisation administrative de la France. Cette proposition contient les dispositions essentielles du projet de décentralisation administrative et de représentation des intérêts économiques que M. Jean Hennessy avait, il y a quelque temps, soumis à l'examen de ses collègues.

Il s'agit donc d'une réforme complète de nos institutions administratives. Aux termes du rapport que la commission vient d'approuver, cette réforme est ainsi proposée :

Le territoire de la France est divisé en régions sans qu'il soit apporté aucune modification aux circonscriptions administratives actuelles.

Un Conseil régional est créé dans chaque région. Il est une émanation du Conseil général et fonctionne dans les mêmes conditions que lui. Il est élu pour six ans. Il est rééligible et renouvelable par moitié. Il est intéressant de signaler que cette disposition fondamentale est inspirée de l'article 90 de la loi de 1871, qui prévoit la réunion de délégations des Conseils généraux pour la discussion des questions dépassant le cadre départemental.

Le Conseil des ministres, après avis du Conseil d'Etat, fixera par décret les limites de chaque région et désignera son chef-lieu. Dans un délai de deux mois après la promulgation de ce décret les électeurs de chaque arrondissement pourront, par voie de pétition, comprenant au moins un quart d'entre eux, réclamer contre l'incorporation de cet arrondissement dans une région et demander son incorporation dans une autre. Il sera statué sur cette réclamation dans un délai d'égale durée.

Attributions des Conseils régionaux. — Le Conseil régional statue :

1° Sur la création d'écoles artistiques professionnelles et techniques, de laboratoires d'études et de science appliquée ;

2° Sur les subventions à accorder aux départements, communes, associations, pour des écoles ou cours destinés à vulgariser l'enseignement, à perfectionner les méthodes agricoles, industrielles ou commerciales ;

3° Sur la fondation de chaires d'enseignement, sur les conditions d'exploitation des écoles appartenant à la région, sur la création de bourses dans toutes ces écoles.

Le Conseil régional est chargé en outre de statuer sur la fondation d'œuvres d'assistance, notamment de celles ayant trait à l'hospitalisation des tuberculeux, aliénés, aveugles, sourds-muets, ou sur les subventions à accorder à ces œuvres.

Il préside à l'administration du réseau routier de la région ; il statue sur la création de voies ferrées, sur l'exploitation des forces hydrauliques, sur la création ou l'amélioration des canaux, sur les subventions à accorder aux ports.

Les recettes du budget régional se composent des taxes et des centimes additionnels votés par les Conseils régionaux, du revenu des propriétés régionales et de l'exploitation des travaux publics, des subventions de l'Etat, des emprunts, des contributions, des dons et des legs.

Enfin, *pour tout ce qui concerne les intérêts communs à plusieurs régions*, il est prévu que deux ou plusieurs conseils régionaux peuvent provoquer entre eux, par l'entremise de leurs présidents, une entente sur les objets d'utilité régionale qui intéressent à la fois leurs régions respectives.

Il est à souhaiter que le Parlement discute prochainement cette proposition et donne rapidement au pays l'organisation administrative qu'exigent ses intérêts industriels et commerciaux.

AU PALAIS

Cosson et Cie

A quarante-six ans, il y a de cela dix mois, Jean Cosson gagnait 200 francs par mois à la Sûreté générale. Il avait de l'ambition mais peu de scrupules, c'est-à-dire tout ce qu'il faut pour aller loin avec un peu de chance et sans trop de maladresse. Il n'est pourtant allé qu'en correctionnelle. Comment ?

Cosson rencontra l'an dernier deux citoyens de la libre Hollande, Aaron Vleeschvayer et Isaac Hofstede, venus depuis peu à Paris pour chercher un fromage. Ils ne l'avaient pas trouvé et Cosson les vit prêts à tout. Il les sacra en un tour de main inspecteurs de police, et, comme nous sommes en guerre, mit à leur disposition une automobile conduite par un militaire. Après quoi, Hefstede s'étant improvisé président de la coopération des interprètes de Paris mit, avec Vleeschvayer, et sous la haute direction de Cosson, un certain nombre de maisons de plaisir en coupe réglée et même déréglée, à ce que prétend l'accusation. Bref, le trio exagérant sa manière, les plaintes ne tardèrent pas d'affluer au Parquet. Cosson et ses acolytes comparaissaient donc hier devant la 15e chambre correctionnelle. Il faut renoncer à donner une idée des témoignages de leurs victimes, témoignages dont quelques-uns furent fort spirituellement soulignés par M. le président Leydet.

Le ministère public et les avocats seront entendus à huitaine.

Le développement des boucheries municipales

Un projet des ouvriers bouchers

Il est certain que le premier essai de boucheries municipales a été concluant : il a démontré leur utilité. Bien que possédant les défauts inhérents à toute période d'installation, les nouvelles boutiques ont cependant apporté un appréciable soulagement aux ménagères. Les rouages sont créés, le perfectionnement viendra.

Pour l'heure, ce qui importe, c'est multiplier les boucheries. Il est souhaitable que chaque quartier parisien en compte deux.

Actuellement, 22 boucheries contrôlées et 12 boucheries municipales fonctionnent. Demain samedi, quatre vont être ouvertes et huit autres le seront avant la fin du mois. Fin juin, il y aura donc 46 boucheries municipales ou contrôlées dans la capitale. Pour obtenir des résultats excellents, il faudrait que Paris comptât une centaine de ces boutiques. Cinquante-quatre resteront donc à ouvrir.

La deuxième commission du Conseil municipal va, à ce propos, être saisie d'une proposition du syndicat ouvrier de la boucherie.

Ce syndicat s'offre à ouvrir et à gérer, avant le 14 juillet, une cinquantaine de boucheries contrôlées sans que la Ville de Paris ait à lui consentir aucune avance ni prêt quelconque. Les boutiques sont déjà choisies : ce sont des boucheries fermées, toutes situées dans des quartiers passagers. Dans chaque étal ouvert par les soins de l'organisation ouvrière, la viande serait vendue au prix fixé par l'Intendance et, sur le veau et le mouton, que les boucheries seraient obligées de se procurer directement, la surveillance des services de la Ville s'exercerait. Il reste entendu, dans l'esprit des promoteurs de cette initiative, que l'organisation en question disparaîtrait avec l'état de fait ayant motivé sa création. De cette manière, il y aurait impossibilité d'accuser les édiles parisiens d'avoir favorisé une entreprise faisant aux commerçants une concurrence d'un ordre spécial. Le projet en question sera très probablement examiné par le Conseil municipal au cours de sa prochaine session.

L'avion-monstre tombé dans nos lignes

Nous avons signalé hier l'avion géant qui était tombé dans nos lignes. Le communiqué nous a appris qu'il était tombé à Nanteuil-le-Haudoin. Il est intéressant de connaître les caractéristiques de ce nouvel avion qui vient de sortir des usines allemandes.

Son équipage, de huit hommes, a été fait prisonnier.

L'appareil est à quatre moteurs de 240 chevaux, placés par deux dos à dos, et actionnant chacun une hélice de quatre mètres dix de diamètre. Il y a deux hélices tractives à l'avant, et deux hélices propulsives.

Il peut emporter trois mille litres d'essence et, quand il enlève les huit hommes de l'équipage, ne peut avoir à bord que 2.000 kilos de bombes. Mais, en réduisant le nombre de ceux qu'il emporte, il peut prendre une charge d'explosifs bien supérieure. Son poids vide est de 9.000 kilos. Sa vitesse est, d'environ 120 kilomètres à l'heure quand il est à 3.000 mètres ; il peut monter jusqu'à 3.500.

Deux pilotes conduisent l'avion géant. Il est armé de quatre mitrailleuses. Le fuselage est aménagé pour loger un commandant de bord

Enfin, l'avion a trois trains d'atterrissage. Il a dix-huit roues en tout.

LE MANCHOT

— Toujours ce bras trop court !

CHOSES DE JUSTICE

Accusation et défense

On annonce que deux députés doivent, à propos d'un procès récent, interpeller au sujet des garanties à assurer à la défense devant les conseils de guerre. C'est presque dommage !

Sans doute, c'est le bienfait des grands procès de mettre parfois en lumière des abus courants, comme c'est le seul avantage de certaines catastrophes de révéler d'habituelles lacunes. Mais, ici, je crains que nos parlementaires, par la suspicion qui s'attache aux choses de la politique, ne « gâchent » (qu'ils me pardonnent le mot) une question autrement vaste, autrement haute, puisqu'elle intéresse les choses de la justice.

Pourquoi, en effet, vouloir attribuer à une seule juridiction un vice grave, profond, qui affecte la justice pénale à peu près entière ?

... Et qu'on ne voie pas ici une critique maligne de telle ou telle magistrature (la nôtre a droit à tout notre respect), mais bien la dénonciation d'une mentalité inhérente à la fonction du juge et nuisible à l'idée même de justice.

❧

L'inégalité de moyens, d'autorité entre l'accusation et la défense ? La quasi-inanité des débats à l'audience par rapport à l'instruction préalable ? Mais elles sont manifestes à tous les degrés de juridiction : depuis le tribunal de simple police où le rapport d'agent constitue un dogme à peu près intangible, jusqu'à la Cour d'appel où il faut que la défense apporte à peu près la valeur d'un véritable fait nouveau pour espérer une infirmation.

— Une pareille suspicion, dira-t-on, n'est que légitime : elle tient à la qualité même du prévenu.

Oui, mais n'atteint-elle pas aussi ce qui l'entoure et constitue sa garantie ?

Les témoins d'abord. Prenez l'exemple d'une banale affaire correctionnelle (à la requête du parquet, car nous excluons de notre étude et les affaires entre parties et celles qui concernent le jury), il est impossible de ne pas noter la différence de l'accueil que reçoit à la barre le témoin, selon qu'il est à charge ou à décharge. Le premier, qu'il soit agent, expert, voire simple citoyen, peut s'avancer avec assurance : sa parole vaut son pesant d'or, puisqu'il constitue « la preuve ». Le second ? C'est dans un nuage de demi-suspicion qu'il fait son entrée ; il n'est pas toujours le faux témoin, certes, mais il est l'ami complaisant, dont la déposition prévue est écoutée avec une patience polie...

...Et pourtant tous deux ont prêté le même serment !

❧

La défense, maintenant. Celle-là du moins, penserez-vous, n'a point à se plaindre, elle a beau jeu : presque toujours le ministère public « s'en rapporte » et ne souffle mot.

Or, c'est précisément ici que nous touchons le fond de la plaie. Il est bien exact que, la plupart du temps, l'avocat de la République dédaigne de discuter le point de vue, l'interprétation de la défense, ou les témoignages de l'audience. A quoi bon ? Le DOSSIER n'est-il pas là, le dossier contenant dans sa cote imposante une instruction ou un rapport de police ? Qu'est-il besoin de plus ? Le tribunal n'est-il pas édifié ?

Et c'est vrai : le tribunal est « édifié ». Il l'a été, le plus souvent, dès l'abord, dès la lecture du fameux *dossier* représentatif de l'idée « d'autorité » et « d'ordre social » que tout magistrat, si scrupuleux et loyal soit-il, prétend défendre avant tout.

Telle est la mentalité, non pas volontairement, mais instinctivement tendancieuse, contre laquelle la défense a la tâche ingrate de réagir à l'audience — à cette audience dont tout le monde, à l'envi, vante « le grand jour », mais qui reste surtout éclairée par cette veilleuse : l'instruction.

❧

...Et qu'on ne nous demande pas de conclure dès à présent. Plus un mal est profond, moins vite on peut apporter le remède immédiat : il faut d'abord le mettre à nu... Nous avons bien l'intention de nous y employer.

ANDRÉ JACOBSON,
Avocat à la Cour.

A l'Hôtel de Ville

Défense et ravitaillement de Paris

Les présidents du Conseil municipal et du Conseil général s'étant rendu auprès du président du Conseil des ministres pour lui faire part de l'émotion produite à l'Hôtel de Ville par l'intention manifestée par le gouvernement de constituer un Comité de défense et de ravitaillement de Paris, M. Clemenceau a fait part à ses interlocuteurs que rien, dans les intentions du gouvernement, ne pouvait porter atteinte aux prérogatives ni du Conseil municipal ni du Conseil général. En conséquence la session des deux assemblées aura lieu comme à son ordinaire.

Le drapeau du régiment tchéco-slovaque

Nous avons annoncé que, sur la proposition de M. Ernest Gay, conseiller municipal, la Ville de Paris offrait un drapeau au régiment tchéco-slovaque qui s'est formé pour aller combattre sur le front.

Ce drapeau va être remis au régiment dans quelques jours ; il est en soie et sur le modèle du drapeau des régiments français, frangé d'or, et divisé horizontalement en deux parties égales, l'une blanche, l'autre rouge, le tout entouré d'une étroite bande bleue festonnée d'or.

Au centre ont été peints le numéro du régiment et une double lettre représentant le monogramme tchéco-slovaque. A chaque angle figurent en couleur les armes de chacune des nationalités tchéco-slovaques.

La partie supérieure de la hampe est terminée par quatre anneaux dorés symbolisant l'étroite solidarité qui unit ces nationalités. Au-dessous de ces anneaux est attachée une large cravate de soie blanche et rouge, portant en lettres d'or : « Paris à l'armée tchéco-slovaque ».

L'emploi des sirènes pour les alertes seulement

Dans plusieurs communes de la banlieue, les sirènes continuent d'être employées par trop d'usines pour l'entrée ou la sortie des ateliers : il en résulte une confusion regrettable avec les alertes de gothas.

Le préfet de la Seine vient donc de rappeler que l'usage des sirènes devait être consacré uniquement au signal des alertes.

CRÉDIT LYONNAIS

Agence de Reims

Au lieu de s'adresser à Epernay, les clients de l'agence de Reims du Crédit Lyonnais sont priés de s'adresser, à l'avenir, à la direction des agences départementales au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens, Paris.

Deux explosions à Saint-Denis

Mercredi soir, vers 8 heures, un accident provoqué par l'explosion d'un compresseur d'air s'est produit à l'usine des Chantiers de la Loire, à Saint-Denis. Cinq ouvriers et ouvrières ont été blessés, dont trois grièvement. Ils ont été transportés à l'hôpital de Saint-Denis.

Les dégâts matériels sont importants.

— Une locomotive a fait explosion hier matin, à 8 h. 10, à la gare du Landy, à Saint-Denis. Il y a eu deux tués et six blessés.

Un train de primeurs déraille

Un train de primeurs à destination de Paris a déraillé hier matin, non loin de Limours, sur la ligne d'Orléans

L'ŒUVRE *militaire*

Les congés des militaires en instance de réforme

Une circulaire du ministre de la guerre en date du 27 mai 1918 (*J. O.* du 29 mai) a spécifié que :

Les militaires admis dans les centres spéciaux de réforme en vue de leur présentation devant une commission de réforme pour infirmités consécutives à une blessure ou à un accident en service commandé, ou pour maladies contractées ou aggravées par le fait du service militaire, et dont le dossier n'a pas été entièrement constitué ou a été incomplètement constitué durant leur séjour à l'hôpital, peuvent bénéficier d'un congé de convalescence limité, en attendant leur présentation devant la commission de réforme.

Ce congé peut être prolongé *sur pièces* par le général commandant la subdivision où le titulaire jouit de son congé, sur avis motivé du médecin chef du centre spécial de réforme, si le dossier n'a pu être constitué au moment où le congé se termine.

Les médecins chefs des centres spéciaux de réforme ont seuls qualité pour présenter des militaires devant la commission de convalescence pour congé limité, en attendant la constitution d'un dossier. Le titre de congé ainsi accordé devra mentionner d'une façon bien évidente que le bénéficiaire rejoindra sans délai le centre spécial de réforme dès qu'il aura reçu l'ordre émanant du médecin chef du centre spécial de réforme et quelle que soit la date à laquelle se terminerait le congé.

Après leur présentation devant la commission de réforme, les militaires appartenant aux catégories ci-dessus désignées peuvent bénéficier d'un congé, sans limite de durée, valable jusqu'au moment où la pension ou gratification est concédée. Ce congé est délivré automatiquement sur pièces, par le général commandant la subdivision, sans qu'il soit nécessaire de présenter les titulaires.

L'Officier de service

Le Vatican et les raids aériens

On accueille assez mal dans les milieux politiques romains les documents publiés par l'*Osservatore Romano* sur l'intervention pontificale dans la question des bombardements par avions des villes de la zone de l'intérieur, le jour de la Fête-Dieu.

On fait remarquer dans le *Messaggero*, qu'on eût aimé qu'une réprobation du bombardement de Paris le jour de cette cérémonie figurât dans l'organe du Saint-Siège qui a rappelé le bombardement de Carlsruhe assez mal à propos, puisque, nous l'avons dit, il n'y eut pas de procession autorisée ce jour-là.

« C'est sans doute pour être agréable à ses amis de Berlin, conclut le *Messaggero*, que la secrétairerie d'Etat a perdu d'un coup son équilibre quand, voulant justifier son intervention en faveur de Cologne, elle a dénoncé un acte de représailles que les Alliés avaient exécuté. »

La C. G. T. au Palais-Bourbon

Une courte entrevue a eu lieu dans la matinée d'hier, à la Chambre, entre quelques délégués de la Confédération générale du travail, des députés du parti et des membres de la C.A.P.

Les deux commissions désignées, l'une par la C.G.T., l'autre par le groupe unifié, pour rédiger en commun un manifeste, se réuniront ce matin.

VERS LA LUMIÈRE

L'affaire Caillaux

Le docteur Socquet, médecin légiste, a rendu visite à M. Caillaux ; il a constaté que l'inculpé est dans un état de dépression physique nécessitant deux ou trois jours de repos. En conséquence, le député de Mamers ne sera pas interrogé ces jours-ci.

Le capitaine Bouchardon a, dans la matinée, entendu M. Ribot, ancien président du Conseil, et, l'après-midi, l'expert Doyen.

Les nouvelles poursuites contre Turmel

La Commission chargée d'examiner la nouvelle demande en autorisation de poursuites contre M. Turmel, député de Guingamp, inculpé cette fois d'intelligences avec l'ennemi, a conclu à la levée de l'immunité parlementaire.

M. André Hesse, député de la Charente-Inférieure, est chargé du rapport.

L'ŒUVRE · des Autres

LA DÉCLARATION DE VERSAILLES

La concision est une belle qualité littéraire. Encore est-il bon de n'en pas abuser. Or, le conseil interallié de Versailles a rédigé sa déclaration aux nationalités opprimées de telle sorte qu'on se sent porté à lui reprocher de n'en avoir pas, comme dit l'autre, assez mis. L'essentiel y est, d'accord, mais présenté avec je ne sais quelle incoercible timidité. Pourquoi ?

Il se trouve, par bonheur, que M. Orlando a tenu à un de nos confrères des propos qui complètent jusqu'à un certain point le texte versaillais et que M. Pierre Bertrand n'a pas manqué de souligner dans l'*Evénement* :

En même temps que c'est là une reconnaissance du droit de la Bohême à s'affranchir du joug des Habsbourg, on doit y voir aussi un encouragement à la Pologne, à l'Ukraine, à la Transylvanie, à la Yougo-Slavie, une exhortation, un appel. « Rien ne s'acquiert sans peine et combat, semble dire l'homme d'Etat italien. Ne ferez-vous point effort à votre tour pour briser vos chaînes ? » Cette invitation discrète et fière sera entendue, je n'en doute pas, et les conséquences peuvent en être aussi redoutables pour l'Allemagne que pour l'Autriche-Hongrie elle-même.

Mais si les Alliés adressent de semblables paroles aux nations sujettes de la monarchie danubienne, c'est que, de leur côté, ils sont prêts à reconnaître leur indépendance, à leur donner accès parmi eux, et qu'ils vont le dire, qu'ils vont le manifester dans une forme solennelle qui attestera devant le monde entier la solidarité de tous les peuples, petits ou grands, en face de la Germanie.

Attendons-nous donc à une nouvelle déclaration, solennelle celle-là, aux nations opprimées de l'Europe centrale.

De l'utilité des mots

Quand les Allemands sont à 70 kilomètres de Paris, de quel poids peuvent peser dans la balance dix phrases rédigées à Versailles autour d'un tapis vert ?

Eh bien, c'est mal raisonner que de parler ainsi, et M. René d'Aral (*Gaulois*) va nous en convaincre tout à l'heure :

Rappelons-nous, toutefois, que c'est parce que nous nous sommes obstinés à ne regarder que le présent, qu'il nous est constamment arrivé d'être surpris par les événements militaires et politiques. Si une propagande habile, secondée par une politique de réalisation, avait été en temps utile organisée en Russie, l'Allemagne ne serait pas aujourd'hui maîtresse d'une grande partie de l'ancien empire moscovite; si nous avions été mieux renseignés sur le caractère de la révolution finlandaise, nous n'aurions pas reconnu avec tant d'empressement son indépendance dont elle profite aussitôt pour se laisser germaniser.

Or nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve ; il suffit d'une bataille pour déplacer les chances et pour modifier les situations. Nous serions impardonnables, par conséquent, de négliger les facteurs, même secondaires, dont le concours peut, à certain moment, nous être utile.

LES CONSEILS DE THEODOR WOLFF

Que si la santé du cabinet Clemenceau était tant soi peu ébranlée, un renouveau de vigueur lui viendrait juste à point d'un certain article publié par Theodor Wolff dans le *Berliner Tageblatt*. Ce Boche ne s'est-il pas avisé d'inviter les Français à changer de gouvernement ? Comme c'est mal connaître leur esprit de contradiction !

Mais M. Alfred Capus (*Figaro*) a connu le personnage, et il s'explique ainsi son erreur :

J'ai connu M. Theodor Wolff, à Paris, il y a quelques années, quand il n'était qu'un correspondant du *Berliner Tageblatt* et qu'il traduisait des pièces de théâtre françaises à ses moments perdus. Il appartenait à cette espèce d'Allemands installés chez nous, et qui considéraient la France comme le plus beau pays du monde à exploiter. Ils appelaient cela de l'amour. Ce sentiment n'a pas quitté le rédacteur en chef du *Berliner Tageblatt*, qui doit regretter aujourd'hui les difficultés créées par la guerre à une exploitation future. Aussi a-t-il horreur de l'esprit nationaliste, comme il dit, lequel a précisément pour tendance générale de réduire cette exploitation au minimum. M. Theodor Wolff est, d'ailleurs, resté au nationalisme du temps de l'affaire Dreyfus, et il ne voit pas l'épanouissement que le mot a pris, et ses profondeurs nouvelles qui permettent d'accueillir toutes les opinions et toutes les classes.

C'est ce qui explique à la fois la modération apparente de M. Theodor Wolff et son erreur. Il s'imagine qu'il existe encore chez nous un parti que la seule expression du « nationalisme » serait capable d'exaspérer. Et il tente de suggérer à ce parti imaginaire que la France n'est séparée d'une paix honorable que par son gouvernement.

L'*Homme Libre*, qui est le soutien naturel de M. Clemenceau, se devait de répondre de sa meilleure encre à l'agression de Theodor Wolff :

Maintenant s'ouvre un avenir qui va peser lourdement sur nos épaules, une phase d'abnégation et d'épreuves qui nous demanderont toute notre abnégation, tout notre courage. Nous y sommes prêts. L'Allemagne le sait, qui nous fait dire qu'elle attend de nous une faiblesse, un reniement, l'abandon de nos chefs, de nos espoirs. « Changez de gouvernement, nous suggère M. Theodor Wolff, et vous aurez une paix honorable. » Grand merci. C'est sa paix et non celle de l'Allemagne que veut la démocratie française. C'est la fin du militarisme insolent, de l'autocratie conquérante et pillarde que veulent, avec nous, les peuples libres, et non l'acquiescement à son règne dans le moment même qui va voir sa fin. Comme ses alliés, la France tiendra. En attendant qu'arrive la force américaine, nous saurons résister. Notre force est devant l'envahisseur comme le champion du droit. Elle l'arrêtera parce qu'elle est la force française, parce que la France n'a pas le droit de mourir, ne mourra pas, sera sauvée.

IMPASSES

Theodor Wolff lui-même ne changera rien aux sentiments d'animosité nourris par M. Renaudel (*Humanité*) à l'égard de M. Clemenceau.

Jetez un instant les yeux sur ce tableau où la politique de notre président du conseil est peinte en traits sinistres :

M. Clemenceau est, pourrait-on dire, l'homme de l'impasse.

L'affaire des pourparlers autrichiens, dont nous avons jusqu'ici consenti à différer la discussion, par discrétion devant l'offensive, a créé l'impasse diplomatique.

La conduite de nos affaires militaires, dont M. Clemenceau ne peut pas rejeter toute la responsabilité sur le passé, a créé l'impasse militaire.

La façon dont, en ce moment même, on résout les difficultés ouvrières par des procédés de brutalité gouvernementale que nous n'avons pas encore dénoncés, est en train de créer l'impasse de politique sociale.

Le refus du Comité secret opposé avant-hier nous conduit tout droit à l'impasse des rapports entre gouvernement et Parlement.

Impasse, impasse et impasse. Impasse partout. Et non seulement impasse, mais cul-de-sac. « Laissera-t-on la France dans le cul-de-sac ? » interroge finalement M. Renaudel.

L'Apprenti

ÉTUDES PRIMAIRES ET SECONDAIRES
complètes chez soi. ECOLE UNIVERSELLE, 10, rue Charaix, Paris. Brochure n° 32 franco.

Montrez L'ŒUVRE à vos voisins

Feuilleton de L'ŒUVRE
du vendredi 7 juin 1918. — N° 26.

LES TRANCHÉES DE PÉLISSANNE

PAR
PAUL SOUCHON

LI
Les épaves
(*Suite*)

Dès huit heures, le lendemain matin, ils attendaient, devant l'hospice des Incurables. Autour d'eux, la grande paix du soleil tombait sur la route, sur les coteaux et sur la ville. Une cloche tintait. Des pigeons s'envolaient. La brise balançait des fleurs dans les jardins. Ils respiraient de l'espoir et se sentaient renaître.

Il y avait là, avec eux, d'autres pitoyables déchets de la guerre et de l'arrière, des tirailleurs algériens, des blessés, des convalescents, appartenant à toutes les armes et à toutes les classes et quelques civils

Bientôt, le général Jacquin arrivait, seul, à pied, sa croix de la Légion d'honneur dans l'entrebâillement du col de sa tunique, et la séance commençait.

Au bout d'un couloir sombre, au rez-de-chaussée, s'ouvrait la salle claire où les hommes se déshabillaient et où les majors examinaient, auscultaient, palpaient.

Parfois, ils faisaient coucher le patient par terre et, comme des tortionnaires, tiraient sur sa jambe, sur son bras, ou pesaient sur son dos.

Dans le fond, le général Jacquin, assisté de deux commandants, d'un major et d'un capitaine de gendarmerie, rendait les arrêts que des secrétaires inscrivaient.

— Bon service armé ! Maintenu auxiliaire ! Un mois de convalescence ! Réformé temporairement !

Aux torses bruns des Arabes succédaient les torses blancs et le défilé de ces pauvres humanités, dans cette atmosphère de chaleur et de sueur, évoquait une théorie de victimes marchant à un bûcher inexorable.

De temps à autre, le général Jacquin prononçait :

— Réformé n° 2 ! Réformé n° 1 !

C'était alors, dans le couloir, parmi la foule de ceux qui attendaient, sous les portraits des bons bourgeois aixois bienfaiteurs de l'hospice, un mutilé à moitié habillé ou un malade, dont les yeux brûlants de fièvre rongeaient le visage, qui s'écriait, comme en extase :

— Civil ! Je suis civil !

Mais les autres, une fois dehors, grimaçants au soleil et l'âme chavirée, ne disaient rien. Il leur fallait reprendre le chemin de la caserne ou celui de la gare pour rentrer à Pélissanne.

LII
Le restaurant

Les allées et venues des soldats avaient donné une animation extraordinaire aux cuisines, qui s'étaient transformées en véritable restaurant populaire.

Pour faciliter le repas des hôtes de passage, le commandant avait décidé que les escouades ne mangeraient plus séparément dans leurs cantonnements. Les deux compagnies n'auraient qu'un seul ordinaire et tous les hommes seraient réunis dans les hangars du Café du Commerce.

L'administration générale des cuisines fut confiée au sergent-major Ricaud qui s'occupait déjà du mess des officiers, de celui des sous-officiers, de la popote des secrétaires et du potager militaire.

Entouré de ses caporaux d'ordinaire, de ses cuisiniers, de ses aides-cuisiniers, de ses bouchers, de ses échansons, de ses éplucheurs de légumes, de ses jardiniers, de ses voituriers, le sergent-major Ricaud devint une sorte de petit dictateur de l'alimentation.

Aucune difficulté ne le rebutait. Levé avant le jour, il se trouvait le premier au marché de Salon et revenait avec deux voitures chargées à déborder. En route, il achetait encore aux paysans qu'il rencontrait. Les pommes de terre, les haricots, les oignons s'entassaient dans ses réserves. L'effectif pouvait varier. Il y paraît toujours. Et il n'oubliait pas de fournir la table des officiers de gibier et de poisson.

Sur son initiative, les hangars du Café du Commerce avaient été, peu à peu, pourvus de presque tout le confort moderne.

Il y avait des bancs et des tables, des assiettes, des plats et des verres, des couverts et des carafes. Les cuisiniers passaient les plats à travers des guichets ouverts dans un mur de planches. Des garçons de salle distribuaient le pain, versaient le vin, portaient la soupe et le fricot, ramassaient la vaisselle.

Les hommes n'avaient qu'à s'asseoir. Ils étaient aussitôt servis.

Derrière les guichets, allant d'une marmite à l'autre, surveillant tout, on voyait le sergent-major Ricaud. Dans la buée qui s'échappait des couvercles, il donnait des ordres, comme un Olympien dans sa nuée.

Un convoi d'auxiliaires débouchait-il sans être attendu ? Ricaud ne s'émouvait pas pour si peu. Les cuisiniers alimentaient de nouveau leurs fourneaux, allongeaient la soupe, couraient aux réserves, doublaient le rata et tout le monde mangeait.

Le soir, dans la pénombre, sous la lueur vacillante des lampes suspendues au plafond, cette assemblée d'hommes prenait des airs fantastiques. Un grand bourdonnement planait sur elle.

Le bruit des conversations s'arrêtait soudain quand un sergent entrait, une liste à la main. C'était là, maintenant, que se faisaient les appels pour les départs. On était sûr d'y trouver tout le monde.

Parfois, au milieu du silence attentif, tandis que, seule, la voix du sergent lançait des noms, l'âne du cafetier, dont l'écurie donnait sur les hangars, se mettait à braire et ses hi-han déchaînaient des clameurs.

Puis, la liste épuisée, le mouvement des garçons et le bruit reprenaient.

Quand un poilu tombait du front au restaurant de Pélissanne, il se croyait, d'abord, à la cantine. On lui affirmait que tout ce luxe était gratuit. Alors, il hochait la tête :

— C'est trop beau pour durer, disait-il.

LIII
Les bossus

En effet, cela ne devait pas durer longtemps. Le restaurant militaire perdit tout d'un coup la moitié de sa clientèle.

Les mêmes puissances occultes qui s'amusaient à trimballer les soldats d'un coin à l'autre de la région, décidèrent un beau jour de ne laisser à Pélissanne que la quinzième compagnie, qui serait la compagnie des aptes, et d'envoyer à quatre kilomètres de là, à Lançon, la seizième compagnie, qui deviendrait la compagnie des inaptes.

Avec l'aide du major, les deux capitaines firent le tri des hommes.

(*A suivre.*)

2e ÉDITION — Dernière heure — (5 H. DU MATIN)

LA QUESTION DE LA PAIX

Allons-nous assister à la reprise prochaine d'une offensive pacifiste ?

Une campagne assez vive a commencé depuis quelques jours dans la presse allemande sur les conditions de la paix.

C'est la *Gazette de la Croix* qui a ouvert le feu en réclamant une paix annexionniste et en proposant la constitution d'une commission exclusivement composée de généraux et de bureaucrates et chargée d'arrêter le programme de paix des puissances centrales.

La *Gazette de Francfort* a relevé « l'esprit réactionnaire » de la *Gazette de la Croix* et a cru devoir définir à son tour la paix qu'elle considère conforme à ses principes libéraux :

La victoire allemande ne fait plus de doute pour personne. L'aveuglement de quelques hommes d'Etat (de l'Entente) ne peut la mettre en question. Notre victoire balayera ces hommes comme elle avait balayé le tsarisme.

Si l'exposé de nos buts de guerre arrivait effectivement à démontrer aux pays neutres et ennemis notre bon droit et l'inutilité d'une prolongation de la guerre, un revirement se produirait bientôt. Lorsque l'Entente, surtout l'Angleterre, aura reconnu qu'on ne peut revenir sur le jugement de l'Histoire, elle finira tôt ou tard par s'expliquer raisonnablement avec l'Allemagne. Notre tâche sera de proposer les conditions destinées à amener non pas une entente à tout prix, mais une entente qui nous accorderait ce dont nous avons besoin. Les magnifiques victoires des armées allemandes sauront forcer le consentement de nos ennemis.

La *Münchner Post*, organe des socialistes bavarois, a critiqué avec véhémence les prétentions conservatrices :

Les réactionnaires veulent créer une équivoque verbale dont ils comptent profiter pour semer le trouble et diviser. En réalité, ils ne songent qu'à saisir l'occasion des récents succès militaires pour enchaîner le gouvernement à ce qui a toujours été leur programme.

Dans les milieux politiques allemands, on dit que le Reichstag pourrait bien être prochainement saisi par le comte Hertling d'une nouvelle résolution de paix qui, cette fois, exprimerait, en un texte unique, la double volonté des parlementaires et des militaires de l'Empire.

Enfin, on parlait hier, à Paris, d'une proclamation que le kaiser aurait tout récemment adressée à ses troupes, en territoire français, et dans laquelle il aurait émis le suprême espoir que « la France mettrait fin à l'horrible carnage en s'engageant à respecter dans l'avenir l'intégrité de la nation allemande ».

L'Entente ne paraît pas être surprise de ces différentes tentatives. M. Lansing, parlant avant-hier devant l'Université de Columbia, où il était reçu avec lord Reading, a engagé ses auditeurs à se méfier des suggestions trompeuses de paix allemande. Quant à l'Angleterre, on peut juger de son état d'esprit par ce passage du *Times* :

La presse allemande renouvelle son offensive de paix ; mais le truc est plutôt suranné ; en fait, la France redevient le « réel ennemi » et c'est devant l'Angleterre qu'on agite la branche d'olivier. Mais l'Angleterre se soucie peu d'être rangée en premier ou deuxième rang sur la liste des « haines allemandes ». Il ne peut y avoir qu'un devoir unique : celui qui a été proclamé par M. Clemenceau : « Les vivants doivent parachever l'œuvre magnifique des morts. »

Le nouveau président du Conseil belge télégraphie aux chefs des gouvernements alliés

M. Cooreman, le nouveau président du Conseil de Belgique, a adressé à MM. Lloyd George, Clemenceau, Orlando et à M. Lansing, secrétaire d'Etat à Washington, des télégrammes dans lesquels il souligne la solidité des liens unissant la Belgique à l'Entente et que resserre chaque jour la lutte commune entreprise « pour la victoire de la justice, du droit et de la civilisation ».

Dans la dépêche envoyée à M. Clemenceau, M. Cooreman déclare notamment « qu'il tient à affirmer que le caractère si loyalement amical du gouvernement belge avec le gouvernement de la République demeure inaltérable aujourd'hui comme hier ».

EN ALLEMAGNE

M. Fehrenbach, député du Centre, est élu président du Reichstag

Le député du Centre M. Fehrenbach, ancien président de la Commission plénière, a été élu président du Reichstag, en remplacement du docteur Kæmpf, décédé.

[M. Konstantin Fehrenbach, le nouveau président du Reichstag, est un avocat de Fribourg-en-Brisgau, qui est âgé de plus de soixante-six ans. Il est entré au Reichstag en 1885 et n'y est resté que deux ans. Il y est rentré en 190' comme représentant de Saint-Schaettgen. Il est, au Landtag badois, le chef du Centre catholique. Il appartient au même groupe politique que le chancelier Hertling.

C'est lui qui, le 19 juillet 1917, présentait, au nom du Centre, des social-démocrates gouvernementaux et des progressistes, la fameuse motion en faveur de la paix soi-disant sans annexions ni indemnités. Mais il est bon de remarquer que quelques jours auparavant, le 25 juin 1917, dans une réunion à Fribourg-en-Brisgau, Fehrenbach avait fait connaître aux électeurs badois sa véritable pensée sur la paix allemande.

Parlant des conditions générales de la paix, il avait déclaré qu' « une indemnité de guerre était absolument nécessaire », et que l'Allemagne ne devait pas vouloir, « sous prétexte de se réconcilier avec ses ennemis, poser des conditions de paix trop modérées ». En outre, il réclamait « les rectifications de frontières nécessaires pour garantir l'Allemagne contre la France et l'Angleterre ».]

La censure au Reichstag

La séance du 4 juin au Reichstag a été marquée par une discussion concernant la censure et les pouvoirs extraordinaires que l'état de siège met en main aux autorités militaires.

Au début de la séance, le général Wrisberg a dû répondre à une question posée par le député socialiste Peirotes sur le refus de permissions dont continuent à être victimes les Alsaciens-Lorrains.

Le général Wrisberg a déclaré que seuls les Alsaciens-Lorrains suspects au point de vue politique se sont vu refuser la faculté d'aller en permission dans leur pays. On a voulu ainsi les soustraire aux influences pernicieuses de leurs familles. A ce moment, plusieurs députés sozialdemokrates se sont écrié : « Mais qui prend le droit d'apprécier les cas personnels ? » Ces protestations sont restées sans réponse.

Le socialiste Bauer s'est ensuite élevé contre les injustices commises par le commandement des Marches de Brandebourg en faveur du parti de la patrie allemande et les interdictions de conférences socialistes. Il a fait un tableau saisissant des mauvais traitements infligés aux ouvriers polonais et des difficultés apportées à la vie syndicale.

— Nous allons droit à une catastrophe ! a conclu M. Bauer.

M. von Wallraf, secrétaire d'Etat à l'Intérieur, s'est efforcé de justifier la politique suivie par le gouvernement.

LA NEUTRALITÉ ESPAGNOLE

UNE GRAVE AFFAIRE D'ESPIONNAGE est découverte

El Sol publie une information de source privée disant que le lieutenant de vaisseau commandant le port de Palamos a été arrêté sous l'inculpation de délit d'espionnage, à la requête d'une nation alliée.

A la suite du torpillage de la *Provence*, qui dut se réfugier dans ce port, on soupçonna le commandant espagnol d'être en intelligence avec les agents d'espionnage allemands. On ne tarda pas à en avoir la preuve absolue. M. Dato en fut saisi. Cet officier aurait fait de l'espionnage en France.

On annonce aussi l'arrestation à Barcelone d'un Espagnol, Domingo Grutzner, fils de parents allemands, habitant rue de Babilonia, quartier de San Gervasio. La perquisition faite à son domicile amena la découverte de documents sur le torpillage d'un navire espagnol, cette fois encore à Palamos.

Le colonel d'infanterie Joaquin Navarrete, assisté de l'auditeur de marine Miguel Sanchez, est chargé de mener l'enquête.

Le Comité de guerre

Les membres du comité de guerre se sont réunis, ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

"Nous combattrons jusqu'au bout", M. Bonar Law le déclare après M. Clemenceau

Londres, 6 juin. — Répondant à une question qui lui avait été posée, M. Bonar Law a dit aujourd'hui à la Chambre des Communes que le moment n'est pas choisi pour faire une déclaration sur la situation militaire. Il fit remarquer que M. Clemenceau a refusé toute discussion publique ou secrète en ce moment.

— Il est vrai que la Chambre française a des commissions que nous n'avons pas, ajoute-t-il, mais les membres de ces commissions sont tenus au silence.

M. Carson demanda alors si la déclaration de M. Clemenceau signifiait que nous sommes décidés à combattre jusqu'au bout.

M. Bonar Law répondit :

— Pour autant que je sache, c'est là l'essence de presque tout ce que M. Clemenceau a dit. C'est tout ce que je crois qu'il soit permis de déclarer.

LE HOME RULE et la conscription en Irlande

Londres, 6 juin. — M. Bonar Law a déclaré aux Communes qu'il ne peut pas dire quand le projet de Home Rule pour l'Irlande sera présenté, mais qu'il ne faut pas inférer de la proclamation du maréchal French que le projet concernant la conscription en Irlande ait été abandonné.

Un mois de travail de l'aviation britannique

Londres, 6 juin. — L'*Evening Standard* apprend d'une haute autorité que les communiqués officiels donnent pour le mois de mai un total de 398 appareils allemands abattus par les aviateurs britanniques, 20 abattus par les canons anti-aériens ; 100 avions ennemis ont été forcés d'atterrir désemparés ; sept ballons captifs ont été détruits.

Parlant des nouvelles allemandes relatives aux pertes allemandes, cette autorité dit qu'en Allemagne, les listes sont arrangées de manière à pouvoir être publiées.

Les prisonniers sont unanimes à dire que leurs pertes en aéroplanes sont beaucoup plus importantes qu'il n'a jamais été envisagé. La plupart des combats, c'est-à-dire au moins 75 p. 100 d'entre eux, ont eu lieu bien en arrière des lignes ennemies.

DEUX CONDAMNATIONS A MOGT

Marseille, 6 juin. — Le premier conseil de guerre, réuni au bas fort Saint-Nicolas, a condamné à mort à l'unanimité, le soldat J.-Baptiste Bourda, du 5e régiment d'infanterie coloniale, en garnison au camp de Valbonnne, qui était accusé : 1° d'assassinat de Mme veuve Rouvier, sa grand'mère ; 2° de vol ; 3° d'incendie volontaire de la maison habitée par la victime.

D'autre part, la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône a condamné à mort le nommé Lucien Alberti qui, le 15 décembre, à Marseille, a assassiné un marin hollandais qu'il avait surpris causant avec sa maîtresse.

UNE PAIRE D'ESCROCS

Une information est ouverte contre deux aventuriers, les frères Americo et Augustino Baccioni, originaires de l'Argentine.

Ces individus, après avoir escroqué plus de 600.000 francs dans l'exploitation d'œuvres de guerre, ont pris la fuite au moment où la justice se décidait à leur demander des comptes.

On les croit réfugiés en Espagne.

Notez ceci :

Le ministre du ravitaillement est disposé à examiner dans quelle mesure les stocks de lait condensé actuellement en France pourraient être utilisés pour les besoins des services du ravitaillement.

Les offres seront reçues jusqu'au 15 juin 1918, au ministère du ravitaillement, 4e service de la direction des vivres, 88, rue de Grenelle.

AUTOUR DE LA BATAILLE

Le kaiser a visité Soissons et harangué ses troupes

Le docteur Karl Romer continue à noter jour après jour les faits et gestes de l'empereur au cours de la bataille. Voici sa dernière dépêche :

L'empereur a passé le quatrième jour de la bataille, depuis l'aube jusqu'au soir, sur le terrain où l'on se battait, au milieu de ses troupes. Il a traversé les positions du Chemin-des-Dames et s'est rendu sur les ruines du fort Condé, que nous avons repris. Il est entré en délibérations approfondies avec plusieurs commandants de corps, ainsi qu'avec le général von Bœhm, auquel il a remis, en reconnaissance de ses services, le titre de chef d'un régiment. Puis il a longuement observé les combats pour les positions dites de Paris, près de Soissons, et s'est rendu ensuite tout près de cette ville, qui était recouverte d'énormes nuages de fumée, et dans laquelle de grands incendies faisaient rage.

L'empereur fut reconnu et entouré par des hommes d'une division qui se tenait prête pour le combat. Leur adressant la parole, l'empereur fit un court exposé de la situation militaire et leur annonça notre avance jusqu'à la Marne. La nouvelle fut saluée par des cris de joie et, lorsque l'empereur remonta dans son automobile, les soldats lui firent escorte en l'acclamant.

Le kaiser se rendit ensuite dans la région de l'Aisne jusqu'à Berry-au-Bac. Il voulait se rendre compte lui-même de l'aspect de cette contrée. Au cours de ce trajet, il ne cessa de manifester sa reconnaissance et son admiration envers ses soldats, qui avaient forcé les puissantes défenses de l'adversaire.

SUR LES AUTRES FRONTS

FRONT ITALIEN

Rome, 6 juin. (Commandement suprême). — La lutte des deux artilleries s'est accentuée par intervalle sur la Brenta et dans quelques secteurs du front de la Piave.

Sur les autres secteurs, l'action combattive s'est limitée à des tirs de harcèlement épars et à des reconnaissances de patrouilles.

FRONT BELGE

Communiqué du 5 juin. — Pendant la journée activité d'artillerie assez intense dans les zones de Dixmude et de Merckem.

ARMÉE D'ORIENT

Communiqué du 5 juin. — Activité d'artillerie réciproque sur l'ensemble du front compris entre le lac Doiran et la Cerna.

L'aviation britannique a bombardé avec succès les dépôts ennemis à l'ouest de Doiran.

La nouvelle zone des armées

A partir du 3 juin 1918, les départements du Calvados, de la Sarthe, de l'Eure-et-Loir, du Loiret, du Cher et de la Nièvre sont placés dans la zone des armées non réservée

Les Français en résidence dans ces départements peuvent circuler, sauf en automobile, dans le département de leur résidence sans aucun titre de circulation mais porteurs de pièces d'identité.

Lorsqu'ils veulent dépasser la limite du département et se rendre dans les localités situées dans les régions de la zone *non réservée* jusqu'à la limite de démarcation incluse, ils doivent être munis d'un sauf-conduit délivré par le maire ou le commissaire de police de leur résidence.

Pour les réformés et les mutilés

C'st un effort dont il importe de suivre les résultats que celui qui est tenté par le ministère du travail pour l'organisation administrative de l'Office national des mutilés et réformés. M. Colliard a présidé hier l'assemblée plénière de l'Office national.

Il a montré, dans un discours très net, qu'il s'agit de poursuivre l'œuvre commencée en 1916 par M. Albert Métin, c'est-à-dire de grouper les diverses institutions publiques qui s'occupent des réformés et des mutilés, soit pour les rééduquer, soit pour les placer.

L'Office aura trois sections : administration, rééducation, perfectionnement. Il faudra donner aux invalides l'aide sous toutes ses formes, les placer, les réadapter, les rééduquer, les soutenir matériellement ; faire en somme de l'Office national la Maison du Mutilé.

C'est là une lourde tâche, mais qu'il faut mener à bien si l'on veut que tous ceux qui reviennent de la guerre en état d'infériorité physique trouvent de quoi vivre et bien vivre à leur retour.

LE DESTIN DE LA RUSSIE

Les maximalistes acceptent de céder provisoirement la flotte russe à l'Allemagne

D'un radiotélégramme envoyé par Tchitcherine à Ioffe, le représentant bolcheviste à Berlin, en date du 5 juin, il résulte que le gouvernement bolcheviste est prêt à remettre la flotte russe de la Mer Noire entre les mains des Allemands, à la condition que les navires soient restitués après la paix, qu'ils ne soient pas employés par l'Allemagne et que les troupes allemandes arrêtent leur marche en avant.

Un groupe de personnalités russes adresse un appel à l'Entente

Un groupe important de personnalités représentant les diverses tendances de la démocratie et du socialisme russes vient d'adresser aux gouvernements des puissances alliées une déclaration au cours de laquelle il demande l'intervention militaire et économique de l'Entente en Russie. Cette intervention devrait être précédée d'une déclaration collective garantissant à l'égard de la Russie l'application des principes démocratiques et des buts libérateurs de l'Entente. Elle devrait aussi s'inspirer du désir, exprimé par le président Wilson, d'aider le peuple russe dans sa tentative de se libérer à jamais du gouvernement autocratique et de devenir maître de sa propre existence

La déclaration porte, entre autres signatures, celles de MM. Jean Efremoff, Michel Mikhaïloff, Peskhine, le lieutenant Martinoff, etc.

Les avatars de la famille impériale

Le correspondant à Kief du *Hamburger Fremdenblatt* raconte, d'après des renseignements qui lui ont été fournis par un membre de la délégation de paix du Soviet en Ukraine, dans quelles conditions fut décidé et opéré le transfert du tsar et des membres de sa famille de Tobolsk à Ekaterinenbourg.

Le gouvernement des Soviets, ayant eu connaissance d'un plan d'évasion qui devait être mis à exécution au commencement de cette année, soumit Nicolas II et les personnes de son entourage à une surveillance rigoureuse. Cette surveillance s'étendit à l'évêque Hermagène, de Saratof, et au prince Dolgorouki, ancien aide de camp de l'empereur. Elle aurait permis de connaître le plan complet préparé et de saisir en la possession de Nicolas II une centaine de milliers de francs en or et divers documents. La somme fut, bien entendu, confisquée, et le gouvernement décida de changer le lieu de résidence de la famille impériale. Un détachement de gardes rouges fut envoyé à Tobolsk à cet effet. Le tsarevitch se trouvant dans un état de santé qui ne lui permettait pas de supporter un long voyage, il fut décidé de le laisser provisoirement à Tobolsk. Deux de ses sœurs refusèrent de le quitter et furent autorisées à demeurer avec lui.

Nicolas II, l'impératrice et une de leurs filles furent emmenés en traîneau sous la garde vigilante de leur escorte. Le long voyage s'effectua dans des conditions très pénibles ; il dura quatre semaines. Dès que le dégel le permit, le tsarevitch et ses sœurs furent également conduits à Ekaterinenbourg.

Les affaires extérieures

M. Pichon, ministre des affaires étrangères, a été entendu hier par la commission des affaires extérieures.

Il a donné des renseignements sur la situation en Russie, sur les négociations avec le Japon pour son intervention en Sibérie et sur les décisions du Conseil de Versailles.

LA VIE SOCIALE

Les offices d'habitation à bon marché

L'élection des membres des conseils d'administration des Offices publics des habitations à bon marché (Office de la Ville de Paris, Office de la Seine) va avoir lieu incessamment.

Dans chacun de ces conseils, un membre est élu par les fédérations de syndicats et les syndicats ayant leur siège dans la circonscription de l'Office respectif. En conséquence, le bureau de la C. G. T. et celui de l'Union des syndicats de la Seine viennent d'adresser aux organisations intéressées une circulaire les invitant à prendre part au vote et à porter leurs suffrages sur les noms des citoyens Picart et Coutadeur, tous deux membres du syndicat des dessinateurs et commis du bâtiment.

Le comité national du bâtiment

Le Comité national de la fédération ouvrière du bâtiment devait avoir une réunion dimanche prochain, à Paris.

En raison des circonstances actuelles qui ne permettent pas de réunir un nombre suffisant de délégués régionaux, la réunion projetée a été remise à une date ultérieure. Néanmoins le bureau de la fédération poursuit la préparation de son congrès.

L'Union des Syndicats de la Seine et le Congrès de la C.G.T.

L'Union des syndicats du département de la Seine a fait parvenir aux organisations qu'elle englobe dans son sein une lettre les invitant à faire tous les efforts désirables pour être représentées directement aux prochaines assises confédérales de Limoges.

« C'est, dit-elle, le premier congrès national corporatif convoqué par la C. G. T. depuis le début de la guerre, et il importe qu'il réunisse un nombre imposant de délégués. »

Le Congrès des Syndicats de Seine-et-Oise

Le congrès des groupements syndicaux de Seine-et-Oise est organisé pour le dimanche 30 juin. Il siégera à Paris, 33, rue de la Grange-aux-Belles. A l'ordre du jour figurent, à côté de l'obligatoire discussion sur les rapports moraux et financiers, des questions à signaler : le placement et l'apprentissage.

BOURSE DE PARIS

du jeudi 6 juin 1918.

VALEURS	Cours Précédt	Cours du jour	VALEURS	Cours précédt	Cours du jour
PARQUET			Argent à 0/0 1881	450	.....
3 0/0	60	60	— 4 0/0 1836	83	.....
3 0/0 amortissable	76 75	76 75	Brésil 4 1/2 1883	63 60	.....
3 1/2	87	88 75	— 4 0/0 1889	70	.....
4 0/0	87 95	88	— 5 0/0 1908-09	81	81
Ville de Paris 1865	515	.....	Chine 4 0/0 1895	83	83 50
— 1875	489	488	— 5 0/0 1913	442	.....
— 1898	311	310 25	Egypte Unifiée	95 25	95
— 1905	355	355	— Privilégiés	85 55	83 60
— 1910	280	279	Extérieure	45 25	.....
— 1912	230	227	Japon 1905	92	.....
— 1917	502	497	— 1910	87 90	.....
Banque de France	5 60	.....	Russie 4 0/0 1890	36 75	.....
— d'Algérie	3349	3347	— 3 0/0 1891	31	30 50
— Paris-Pays-B.	930	.....	— 3 1/2 1894	32 25	.....
Comptoir d'Escompte	780	780	— 5 0/0 1906	47	47 75
Crédit Lyonnais	1029	1030	— 4 1/2 1909	39 75	39 50
Société Générale	530	530	Rio-Tinto	1830	1828
Crédit Foncier	705	706	Gaz de Paris	192	.....
Fonc. 1879	438	443	Aciéries de France	800	790
Fonc. 1878	478 50	480	Fives-Lille	1006	1000
Fonc. 1880	457	455 50	Acier. de la Marine	1475	1466
Fonc. 1883	337	338	Le Creusot	2465	2450
Fonc. 1891	303	303	Chargeurs Réunis	1450	1445
Fonc. 1903	400	400	Bec Auer	976	975
Fonc. 1908	391	391	**MARCHÉ EN BANQUE**		
Fonc. 1909	267	265	Bakou	1010	1001
Fonc. 1912	205	200	Cape Copper	92	.....
Fonc. 1913	418	418	De Beers	395	392
Lots	748	748	East Rand	8 50	.....
Paris-Lyon-Médit.	911	910	Goerz	22 50	.....
Nord	940	940	Goldfields	45	.....
Ouest	1179	.....	Lianosoff	192	.....
Orléans	1108	1105	Maltzoff	305	304
Midi	730	715	Montecatini	110 50	109
Transatlantique ord.	271	276	Phosphat. Tunisien	255	251
Messageries ord.	241	241	Rand Mines	79	.....
Métropolitain	405	405	Tharsis	142 50	.....
Nord-Sud	118	118	Touta	335	.....
Omnibus	385	388	Monaco	2315	2355
Suez	.....	3900	— 1/5	455	452
Thomson Houston	705	685			

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Si les femmes donnaient à leur santé ce qu'elles accordent à leur coquetterie, combien la beauté y gagnerait.

Les PILULES PINK

régénératrices du sang, toniques des nerfs, conservent et entretiennent la santé.

FUMEURS ! DEMANDEZ PARTOUT ! Les Pipes "MAJESTIC" "LA SAVOYARDE" "GLOIRE DE VERDUN" FUME CIGARETTES Marque E.P.C en Ivoire, Ebène, Iris, Corne, Ambroyo, "Merisier de France" "BLAGUES à TABAC" "L'ALSACIENNE" "PAPIER à CIGARETTES" "BLOC LOUIS" vente Vente en Gros : E. PANDEVANT, 29, Avenue du Marché, CHARENTON (Seine)

Les Spectacles

THEATRES

Ce soir :

OPÉRA. — Relâche. Demain : Samson et Dalila.
COMÉDIE-FRANÇAISE. — 8 h. 15. — Le Monde où l'on s'ennuie.
OPÉRA-COMIQUE. — Relâche. Demain : Louise.
VARIÉTÉS. — 8 h. 15. — Le Petit Sac.
RENAISSANCE. — 8 h. 30. — Le Coup de Fouet.
CAPUCINES. — 8 h. 30. — Paris au bleu.
MICHEL. — 8 h. 40. — A votre santé !
L'ABRI. — 8 h. 30. — « 1918 », revue.
SCALA. — 8 h. 30. — Amour et Cie.
GRAND-GUIGNOL (Cent. 28-34). Tous les soirs, 8 h. 30 : *L'Expérience du Dr Lorde* ; etc. Matinée mercredi, samedi et dimanche.
PERCHOIR 43, Fg-Montmartre (Tél. Berg. 37-82). Bastia, dir. Ts les soirs, Enthoven.

MUSIC-HALLS ET CONCERTS

FOLIES-BERGÈRE (Gut. 02-59.) *Quand Même !* revue. Sam., dim., matinée.
OLYMPIA (Central 44-68.) T. l. j. Spectacle de music-hall. Attract. Sketch.
CONCERT MAYOL (Tél. Gut. 68-07). — *La Belle de New-York*, opér. gd spect.

CINEMA

GAUMONT-PALACE

LE BOURRU
Comédie sentimentale interprétée par Frank Keenan
COMMENT NOS ALLIES BRITANNIQUES PREPARENT L'AVIATION DE L'AVENIR
Loc. 4, rue Forest. Tél. Marc. 16-73 ouv. vend., sam. et dim. La salle la plus fraîche et la mieux aérée de Paris.

OMNIA PATHÉ *Le masque d'amour ; La Reine s'ennuie ; Rigadin aimé de sa famille* : Pathé-Journal.
TIVOLI-CINÉMA *La Faute des Mères ; Billy l'indomptable ;* Annales de guerre ; Tivoli-Journal.

CIGARETTES XANTHIA

OFFRES D'EMPLOIS

On demande : 1° Bons tourneurs : 2° Bons fraiseurs. S'adresser Etablissements Secqueville et Hoyau, 10, rue de l'Alma à Asnières.

Nos lecteurs sont priés de vouloir bien adresser tous les mandats exclusivement à M. l'administrateur de l'Œuvre.

Le gérant : RENÉ PRESLEUX.

Société Anonyme des Imprimeries WELLHOFF et ROCHE, 16-18 rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.